



Lycée français International Molière

Conseil d'Établissement du jeudi 2 décembre 2021

Participants:

Direction :

Monsieur Jean-Christophe Orain, Proviseur
Monsieur Dominique Le Gall, Gestionnaire
Madame Alix Martelly, Directrice Primaire

Représentant du personnel administratif :

Madame Sabine Votron

Représentants des parents d'élèves :

-Ali Molière, Madame Monique Martinez
-APAELM, Madame Carolina del Campo, Monsieur Jean Nicolas Pagnoux

Représentants des élèves :

Monsieur Simon Esteban, Monsieur Paul Altobelli

Représentante des enseignants du premier degré :

Madame Cyrielle Le Marre, Madame Valérie Keravec

Représentant des enseignants du second degré :

Monsieur Tayeb Pacha
Monsieur Christophe Bonnefoy

Excusé(e)s.

Madame Stéphanie Levailant ,
Monsieur Vincent Perrault, Conseil Culturel Adjoint, Ambassade de France
Monsieur Frederic Boira, CPE (qui préside un Conseil de classe)
DRAFIN

.....
.....

17h40 le quorum est atteint avec les 12 participants, ouverture de la séance

Monsieur Dominique Le Gall est désigné secrétaire de séance, en attendant le retour de Mme Martelly, qui reçoit des directrices de crèche pour une visite de l'établissement.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

2. Approbation du PV du CE du 4 octobre

Monsieur Pagnoux indique qu'il souhaiterait qu'à l'avenir soient mentionnés sur le CR les présents pour valoriser leur participation. Monsieur Orain propose d'insérer la liste d'émargement au compte rendu.

Monsieur Pagnoux rappelle qu'il était de coutume autrefois d'inviter les suppléants au premier CE en tant que spectateurs pour engager le volontarisme et susciter des vocations : Monsieur Bonnefoy indique qu'il est difficile de trouver de la relève.

Madame del Campo souhaiterait que les questions soient précisées dans le compte rendu, et demande de mieux détacher les éléments pour le rendre plus lisible et compréhensible .

Il est procédé au vote.

Le PV du CE du 4 octobre est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du règlement intérieur du CE

Paul Altobelli évoque la difficulté quant aux questions diverses à recevoir dans le délai de 48 h avant le CE.

Il souhaite soumettre une question relative aux enseignements de spécialité et demander l'ouverture d'une nouvelle spécialité pour les 8 élèves suivant cette année LLCER avec le CNED.

La question de Paul est ajoutée à l'ordre du jour.

Il est procédé au vote.

Le règlement intérieur du CE est adopté.

4. Installation des conseils, comités et commissions

Monsieur le Proviseur indique que le Conseil du second degré sera à nouveau réuni, il ne l'était plus depuis quelques années. L'évolution du règlement intérieur, qui appelle de nombreuses évolutions, devra notamment y être discuté.

Monsieur Tayeb Pacha précise qu'il convient d'enlever Monsieur Jérôme Favre sur la liste des suppléants, improprement inscrit parmi les membres.

M. ORAIN évoque la situation des Conseils et Commissions où siègent 4 parents. Si cela ne pose pas de difficulté dans les instances où siègent 5 parents (3 reviennent à l'APAELM, 2 à l'ALI), le respect du résultat des élections des représentants des parents d'élèves (70% APAELM - 30% ALI) appelle un arbitrage pour les instances à 4 sièges.

a) Conseil de discipline du Lycée

Monsieur le proviseur évoque ici une difficulté en ce qui concerne la représentativité et son équilibre entre les deux associations.

Monsieur Pagnoux rappelle que l'année dernière l'APAELM avait laissé 1 siège au groupe EFA au sein de chaque commission pour leur permettre d'avoir une meilleure connaissance fonctionnement du Lycée.

Madame Martinez indique qu'elle respecte cela et pour trouver un juste équilibre en terme de représentativité retire Mme Diana Najera de ce Conseil. Madame Martinez sera alors suppléante de ALI.

b) CESC

Monsieur le Proviseur indique qu'au sein de ce conseil, il manque des membres en représentation des enseignants ainsi que des lycéens. Cette commission, plus ouverte, permet de faire participer des invités extérieurs en dehors des membres permanents.

Paul Altobelli et Simon Esteban se proposent de représenter les lycées . Il n'y a pas de représentant collégien. Monsieur Tayeb Pacha se propose d' y assister en tant qu' enseignant du second degré.

c) CVL

Monsieur le Proviseur fait remarquer qu' il n y a pas de représentant des enseignants.

L'APAELM s' inquiétait qu' elle ne soit jamais réunie au sein de l'établissement .

M. ORAIN précise que M. Boira réunit régulièrement les élèves élus au CVL.

Madame del Campo se réjouit que Monsieur Boira convoque le comité de la vie lycéenne.

Monsieur Christophe Bonnefoy et Monsieur Tayeb Pacha acceptent de rejoindre le CVL

d) Conseil du second degré

Monsieur Christophe Bonnefoy se propose comme représentant des enseignants.

Monsieur le proviseur indique que le Conseil se réunira en janvier prochain afin de réécrire le règlement intérieur, des éléments n'y apparaissent pas, il est assez daté.

5) BDM (budget rectificatif 2021-2022)

Le proviseur Jean-Christophe Orain explique l'immense travail mené par Monsieur Le Gall avec le service gestion en lien avec la DRAFIN pour disposer d'une lecture réelle des postes de recettes et de dépenses pour l'année scolaire en cours. Nous ne disposons toujours pas de compte financier à cette date sur lequel nous appuyer. Nous espérons pouvoir présenter ce compte financier au prochain CE.

Le proviseur indique ne pas revenir sur le suivi de cohortes déjà présenté plusieurs fois indiquant la perte de 100 inscriptions en 4 ans, soit une perte de chiffre d'affaire d'environ 500 K€.

A défaut d'augmentation des droits de scolarité ces deux dernières années, la création d'un droit d'inscription de 150 euros a été décidée l'an dernier.

Autre nouveauté, la réintroduction des activités extrascolaires (service à l'arrêt depuis le début de la crise sanitaire). Le gestionnaire indique cependant que le faible nombre d'inscrits ne rend pas le service rentable à court /moyen terme.

Monsieur Orain explique que le budget a connu des erreurs d'imputations et une sous estimation de la masse salariale. Actuellement la version ajustée est un travail de vérité budgétaire. Le déficit d'exploitation pour l'année en cours sera de l'ordre d'un demi-million d'euros.

Mme Monique Martinez de l'association ALi demande si l'AEFE et la MLF pensent participer aux travaux de réhabilitation du lycée pour la phase 2 de mise en sécurité. Le proviseur indique qu' il est prévu de les solliciter pour partager cet effort collectif.

Le proviseur indique que le Covid a été un accélérateur de tendance, cependant , les comptes rendus de CE dès juin 2018 laissaient entendre que l'établissement commençait à perdre de l'argent. Le fond de roulement du lycée s'est progressivement épuisé, puis le déficit s'est creusé. La masse salariale a augmenté, les autres postes de dépense n'ont pas évolué, mais le chiffre d'affaires dans un même temps s'est beaucoup contracté.

Christophe Bonnefoy indique que le budget antérieur a été certainement mal pensé et demande quelles en sont les conséquences sur les enseignants et les élèves? La MLF était-elle au courant de cette dérive financière?

Madame Carolina del Campo remercie la nouvelle direction pour la transparence sur le budget. Elle se déclare surprise sans l'être totalement.

Madame Martinez s'étonne également, notamment d'une augmentation de la masse salariale avec une baisse d'effectifs.

On rappelle qu'il faut entre autres tenir compte de l'augmentation des salaires liée à l'ancienneté, la création de bulles en primaire, des ouvertures d'options (italien, allemand) et de dédoublement au secondaire (français et langues).

Elle demande si l'assurance va prendre en charge les dommages provoqués par la tempête Filomena (inondation de l'établissement).

Monsieur Le Gall précise que l'assurance AXA du lycée, après plus d'un an (visite de deux enquêteurs) a reconnu une indemnisation pour un montant de 17 000 euros au lycée. Les autres dysfonctionnements ne peuvent être imputés directement à la tempête Filomena mais à défaut d'entretien chronique des installations.

Madame del Campo n'est pas certaine que la solution pour rééquilibrer les comptes passe par les mesures à court termes et moyens termes proposées par la Direction. Ni réduire les coûts du personnel ni augmenter les frais de scolarité ne sont la priorité à son sens.

Le Proviseur rappelle que ces éléments seront présentés et discutés lors du prochain conseil d'établissement.

Monsieur Tayeb-Pacha souhaite savoir où a été affectée la subvention exceptionnelle de 150 000 de l'AEFE perçue au titre de l'exercice 2020-21 qui n'apparaît nullement dans le budget proposé. Monsieur Le Gall lui indique qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle liée au covid, à l'ensemble du réseau, qui a déjà été imputée sur l'exercice 2020-2021.

Monsieur Christophe Bonnefoy souhaite que nous revenions aux fondamentaux. Il est étonné du montant de la contribution en constante augmentation et estime qu'il est difficile dans ces conditions de dégager des bénéfices.

Monsieur Pagnoux rappelle qu'en 2009-2010 il y a eu une forte augmentation des droits de scolarité pour revaloriser les salaires du personnel.

Madame Martinez indique qu'il est toujours envisageable d'accepter une augmentation des frais de scolarité mais il faut l'expliquer et la justifier avec détail. Il convient d'avoir une vision globale de la situation.

L'APAELM se dit contre les mesures de fermetures d'options car l'offre a permis par le passé d'attirer de nouveaux élèves, de nouvelles familles.

Remarque des enseignants : notre lycée est attractif par son offre éducative.

Monsieur Orain indique que ce n'est pas le moment de créer un vent de panique, au contraire nous devons afficher de la sérénité, un esprit de concorde, et faire communauté.

Remarque de l'APAELM : cette situation ressemble à celle de 2018,

→ Un budget avait été dégagé pour la communication (suspension de la remontée Mlf)

→ On se prépare à une hausse des frais de scolarité, indéniable

Monsieur Bonnefoy remercie la direction pour la transparence de cette présentation du budget. Il tient à préciser que pendant des années les élus n'ont eu aucune visibilité sur les comptes, et regrette qu'il faille attendre que

l'établissement soit en grande difficulté pour obtenir une lisibilité des comptes. Il rappelle que le lycée de Saragosse, en difficulté il y a quelques années, a lancé un plan de communication ambitieux qui lui a permis d'inscrire beaucoup d'élèves. Après plus de 4 ans de plan communication au Lycée Molière cela se solde par une perte d'élèves.

Madame del Campo indique que les prix ont augmenté chaque année selon les retours de parents d'élèves qui suivent scrupuleusement l'évolution des tous les frais de scolarité. Monsieur Le Gall, gestionnaire précise que les droits de scolarité ont été gelés depuis la crise sanitaire (excepté droit de réinscription de cette année présents dans tous les lycées de la péninsule)

Monsieur Pagnoux confirme le gel des droits de scolarité ces dernières années, et estime que cette situation n'est pas tenable pour l'établissement.

6) Plan de communication

En préambule, le proviseur remercie vivement les associations APAELM et ALI Molière pour leur offre d'accompagnement de l'équipe de direction vers les crèches.

Il rappelle également l'importance de l'anniversaire des 50 ans du Lycée international Molière, qui sera une opération de communication majeure.

Madame del Campo indique que les premières visites portes ouvertes en février sont trop tardives. Madame Martelly lui répond que le lycée a avancé de 2 mois la campagne cette année par rapport à l'an passé. Le mailing a été lancé auprès de 39 crèches. Certaines ont déjà répondu et se sont déplacées pour une visite de l'établissement et une rencontre avec la directrice.

Madame Martinez de l'Ali Molière indique qu'il convient de tenir compte des délais d'inscription dans le système espagnol. Avant cette date, le lycée doit faire un gros effort de communication.

Madame Martelly rappelle que la campagne de communication crèche commence en janvier et les portes ouvertes dès février.

M. ORAIN présente les différents aspects du plan de communication, dont le nouveau site internet et les campagnes publicitaires ciblées dans notre zone de chalandise.

Une agence de communication a été sollicitée pour nous accompagner avec un projet marketing et une campagne de communication.

Les enseignants soulignent qu'en dépit d'un budget et d'un plan de communication, on continue à perdre des élèves.

L'APAELM regrette que ce plan de communication arrive tard dans l'année.

On rappelle que la campagne a été avancée de deux mois par rapport à l'année dernière.

7) Carte des emplois 2022-2023

Un poste est susceptible d'être vacant pour les résidents :

- Monsieur Francois Boyer présentant l'agrégation NSI

Une modification de quotité :

- Madame Aurelie Delaporte, demande à bénéficier d'un temps-partiel à 50 %

Question des parents d'élèves et professeurs : où en sommes-nous sur la réécriture et de la signature de la convention AEFE-MLF ?

Le proviseur indique que lors du séminaire EPR à Paris en décembre nous devrions obtenir des informations sur ce sujet. Monsieur Orain précise qu' un nouveau Directeur Général de la MLF vient d'être recruté.

Pas de changement ou transformation cette année

Remarque des enseignants : si le collègue est admis au concours, le poste susceptible d'être vacant ne risque-t-il pas d'être fermé ?

La spécialité NSI est innovante et attirante, nous souhaitons garder ce poste comme enseignant de mathématiques.

Monsieur Bonnefoy et M. Pagnoux refusent de voter cette carte, et soulignent qu'au fil des années les supports de résidents sont systématiquement supprimés au gré des départs et fins de contrat.

Ils estiment difficile de voter une carte des emplois qui par la suite ne sera peut être pas respectée.

Monsieur Bonnefoy rappelle le départ de M. Olivier Yordan, (ancien DAF expatrié) qui n'a pas été remplacé et a contraint le lycée à recruter un nouveau DAF en contrat local, soit un surcoût supplémentaire.

Il est procédé au vote :

9 abstentions *Abstention de la part des enseignants, élèves et parents d'élèves car manque d'informations au jour du vote*

4 votes pour

Projet de voyage scolaire

Présenté par les enseignants de lettres, pour participer avec les élèves des classes de 4ème à un festival de théâtre à Marseille.

M. l'Ambassadeur reste prudent quant aux autorisations (conditions sanitaires).

Remarque de l'APAELM : budget très faible avec trajet en avion...

→ ligne Iberia à très faible coût (hors we, hors vacances scolaires)

Remarque de l'APAELM : enfants vaccinés ou non : quelles conditions ?

→ mobilisation du fonds de solidarité pour les tests ?

Vote, avec plafond à 350€ : *pour à l'unanimité*

On rappelle qu'un fonds de solidarité est susceptible d'être mobilisé pour les familles aux revenus modestes.

Le fonds a été augmenté de 1000€ cette année de collecte, il affiche un solde de 6400€.

Echanges scolaires avec d'autres lycées français du monde

Les parents se disent très attachés aux projets d'échanges et au programme ADN.

→ Actuellement nous accueillons en 2nde trois élèves du lycée français de Chicago. Des élèves de Dallas seront accueillis en janvier. Plusieurs élèves de Molière bénéficieront en retour d'un séjour aux USA.

→ 4 conventions en cours, dont deux nouvelles avec des établissements français (Un collège et un lycée de l'académie de Montpellier pour des projets d'échange en classe de 3ème et 2nde).

Remarque des enseignants : bien d'aller en France, bien de limiter le nombre d'établissements pour bien intégrer les élèves dans la progression pédagogique

Nous attendons par ailleurs la relance du projet ADN AEFE.

Questions diverses

Absence de Mme Serrano : sur des heures dédoublées en classe de 3ème, des cours seront donnés en plus à partir du mois de janvier pour que les élèves soient bien préparés au DNB. L'épreuve de SVT au DNB fait davantage appel à la mobilisation de compétences, qui sont travaillées depuis le début du collège que des connaissances.

Commission mobilité : cf diaporama transmis en pièces annexes au CE.

Certifications anglais : Les certifications de Cambridge sont maintenues (Trinity college pour l'instant mis de côté pour questions d'accréditations avec l'enseignement supérieur).

Accès aux abords de l'école : messages déjà envoyés à la mairie pour demander sécurisation (marquages au sol, ralentisseurs etc.) demeuré sans réponse. Proposition de mener une action collective école/associations de parents pour insister auprès de la mairie

Garderie du matin : un lieu chauffé a été mis à disposition, à savoir la salle de permanence. Au-delà du lieu, il a surtout fallu réorganiser le service du personnel pour que la loge soit occupée dès 8h00 pour permettre l'accès au lycée, alors que Karen se trouve désormais en salle de permanence (elle s'occupait à la fois de faire entrer les élèves et de les surveiller).

Tableau d'affichage élèves : existe près de la Vie scolaire pas vraiment utilisé.

Règlement intérieur et horaires : Le règlement intérieur va être complètement réécrit. Il ne correspond plus en de nombreux points à la réalité de l'établissement et des textes.

Carnet de correspondance : était de moins en moins utilisé car la communication passe par Pronote (carnets pas reçus cette année).

Remarque des enseignants : carnet bien pour autonomiser l'élève

Remarque de l'APAELM : dégagerait du temps à M. BOIRA qui investit un temps considérable pour répondre aux parents.

Remarque des élèves : le carnet a plus d'impact car il est présenté par les élèves aux parents, puis aux professeurs.

Evaluations : par compétences pour les plus jeunes, notes ensuite ; mériterait une explicitation pour les parents qui ne sont pas issus du système français.

Projet d'évaluation en cycle terminal: en voie d'achèvement, sera présenté au prochain CE. Ce travail a été mené en plusieurs étapes. Journée banalisée sur l'évaluation, Conseil pédagogique dédié, réunions d'équipes disciplinaires. Un "chapeau" ou en-tête commun a notamment été travaillé.

Recrutement élèves : Merci à l'APAELM pour le travail de prospective sur les lieux d'implantation de la communauté française.

Travail avec le LFM à l'initiative de M. le COCAC adjoint pour une meilleure répartition des élèves dans les différents établissements français.

Projet de Co voiturage : lancement du projet avec une application

Un projet d'organisation de Pédibus, pensé et organisé par l'association ALI est en cours de préparation. Merci à l'ALI pour en céder tous les droits à l'établissement. Une enquête préalable va être menée auprès des familles.

Frais de scolarité :

- Visibilité difficile sur les retards et rejets du fait de la récente mise en œuvre de l'application Eduka. L'an dernier il y avait eu sur la même période 4% de rejet (sept à nov) cette année environ 8 %.
- Concernant les frais de scolarité, l'idée d'un nouvel abattement sur le dernier enfant aggraverait les comptes, les fratries conduisent déjà à un coût de 15 000 € actuellement.
- Évolution de l'abattement des 15% pour les familles de Vva Manque à gagner supérieur à 300K€. Il sera difficile de faire évoluer la position de la mairie sur ce point. Il s'agit de la base de la politique de la municipalité depuis 30 ans.
- Les frais détaillés apparaissent sur les nouvelles factures

Observatoire EBEP :

Fera l'objet d'une communication ultérieurement.

L'établissement a dégagé cette année des moyens, avec Sandrine Jahan, référente EBEP, dont le travail a fait l'objet de l'écriture d'une lettre de mission.

Projet d'article dans une prochaine newsletter pour bien informer les parents de tout ce qui est fait dans ce domaine.

Remplacements :

Les absences prévues, anticipées dans la mesure du possible sont remplacées. Pour les absences imprévues, c'est plus délicat.

En primaire, remplacement systématiques car les enfants ne peuvent pas demeurer seuls. Ils ne peuvent pas être répartis dans d'autres classes, parce que les bulles sont respectées.

Mme Martelly tient à remercier les enseignants pour la continuité des enseignements qu'ils assurent, même en arrêt de travail ils assurent à minima la transmission d'éléments de progression.

M. Orain tient à souligner les efforts très importants de l'établissement en matière de remplacement des personnels absents, notamment pendant les stages. Si la formation continue fait partie des dispositifs importants pour s'assurer de la qualité du travail des enseignants, elle n'est pas sans conséquence. Cette formation a un double coût, celui du financement de la formation continue, puis du financement des remplacements des heures non assurées.

Remarque des élèves : possible de prioriser les enseignements de spécialité ? Oui, dans la mesure du possible, mais ce n'est pas toujours possible, et plus difficile à mettre en place parce qu'ils sont dispensés en groupes.

Semestrialisation :

Selon l'APAELM, un établissement, celui de Valence aurait renoncé à la semestrialisation au profit de l'évaluation par trimestre.

Selon M. Orain, l'évaluation au semestre correspond notamment mieux au calendrier de l'application Parcoursup. Nous ferons un bilan de cette expérimentation qui commence en classe de 1ère.

Rencontres parents - professeurs :

Remarque de l'APAELM : faire plus de réunions individuelles ?

Les enseignants répondent que les entretiens de 5-7 minutes sont adaptés pour les élèves sans difficulté.

M. Tayeb-Pacha fait remarquer que si les enseignants y consacraient 15 minutes par élève, ils y consacraient leurs journées entières.

Langues au primaire :

Le programme est essentiellement axé sur l'oral. Le niveau en anglais augmente chez nos élèves (indicateur : enseignants du second degré)

Les CE2, CM1 et CM2 utilisent comme supports d'enseignement des manuels d'éditeurs anglais et ne semblent pas en difficulté.

Questions des enseignants :

Ils souhaitent demander à la direction de la Mlf quels investissements seront faits pour espérer attirer plus d'élèves et enrayer les pertes d'effectifs.

Possibilité d'avoir plus de transparence et d'engagement sur les choix Mlf.

Dialogue social : mené sur dix ans, c'est long et sans résultat. Les enseignants s'engagent et font un travail de qualité à valoriser ; à prendre en compte lors des augmentations des frais de scolarité et à répercuter sur les salaires.

Ils estiment que les conditions d'application de la nouvelle convention collective ne sont pas claires.

Préparateur au laboratoire : Les enseignants regrettent l'absence de recrutement d'un véritable agent de laboratoire. Ils estiment que cette situation renvoie l'établissement plusieurs années en arrière.

Un recrutement interne d'un personnel, de bonne volonté, ne pallie pas à cette absence (n'a pas les qualifications pour assurer la préparation des manipulations de produits)

M. Orain souligne qu'il est très difficile de recruter un personnel qualifié sur un temps partiel sur ce poste d'agent de laboratoire.

M. Orain regrette l'abondance de questions diverses, qui ne permettent pas de tenir la réunion dans le respect du règlement et invite à davantage de modération. Il remercie les associations de parents pour leur engagement et leur aide et les jeunes qui s'impliquent et participent.

Paul Altobelli estime que l'on n'a pas répondu à sa question sur l'ouverture d'une spécialité LLCER.

M.Orain s'engage à répondre au cours du prochain CE, qui sera davantage consacré à la préparation de la rentrée.

Ajouter questions diverses en ALI à ajouter en fin de PV

+ Composition des comités

Fin du CE 21:30

Les secrétaires,

Le Président,

Alix Martelly
Dominique Le Gall

Jean-Christophe ORAIN

Questions diverses APAELM :

1. RI:

a. Le RI parle d'un tableau d'affichage pour les élèves. Dans quelle mesure les élèves sont-ils conscients qu'ils peuvent y afficher des choses et qu'il ne s'agit pas seulement d'un tableau d'affichage du lycée pour informer les élèves ou les personnes venant de l'extérieur?

b. art.3.1 L'horaire d'entrée et de départ est plus conforme à l'horaire de secondaire qu'à celui de primaire et maternelle, peut-être faudrait-il faire une nuance à cet égard.

c. Selon le règlement intérieur, un conseil de la vie lycéenne doit avoir lieu avant chaque conseil d'établissement. Malheureusement, notre école n'a jamais convoqué un CVL.

i. Quand pensez-vous que cela aura lieu ?

ii. De quel soutien avez-vous besoin de la part des parents pour que nous puissions avoir un CVL et un CVC actifs reflétant une communauté scolaire vivante ?

d. Suite à des problèmes d'approvisionnement, cette année les élèves du secondaire n'ont pas de Cahier de correspondance, selon le RI c'était l'outil d'échange entre les parents et l'école, donc nous demandons :

i. évaluation en remplacement du cahier de correspondance de l'introduction d'une carte d'étudiant et de l'utilisation de pronote pour les absences, les arrivées et les départs, etc. (points positifs et négatifs)

ii. au cas où le cahier de correspondance ne reviendrait pas, nécessité de modifier le RI en fonction de la nouvelle situation, en établissant des temps de communication et de réponse.

iii. toutes les indications dans le RI se référant au carnet de correspondance (i.e. pg 3 "Cualquier alumno enfermo que deje un aula o la sala de permanencia deberá ir acompañado por un delegado de clase a la enfermería, provisto de su **cuaderno de correspondencia**" o pag4: "todo alumno que llegue con retraso debe presentar al consejero de educación su **cuaderno de correspondencia** antes de entrar en clase para anotar su hora de llegada al Liceo" o o pg 5 Cualquier ausencia durante una evaluación escrita, oral o práctica prevista de antemano debe ser justificada y entregada al profesor interesado a través del consejero de educación, o pg 6: "Son objeto de una *observación* por parte del profesor o del consejero de educación en el **cuaderno de correspondencia del alumno** ...") doivent être remplacées par la manière dont l'école souhaite communiquer ces infractions et/ou communications.

e. L'art. 3.5 fait référence aux maladies contagieuses nécessitant un confinement. Il serait nécessaire de se référer au PROTOCOLE COVID de l'école en plus de tout autre type de maladie contagieuse.

f. Dans la traduction du RI en espagnol, il y a plusieurs erreurs de mots à modifier, à savoir :

i. pg 2 - alumnos no comensales. Nous considérons que l'expression correcte est "alumnos externos"

ii. pg 5 - biblioteca. Le Lycée ne dispose pas d'une bibliothèque, comme on l'entend en Espagne, mais d'un CDI. Examiner la nécessité de remplacer le mot "bibliothèque (paragraphe 1 pg 5) par CDI

iii. pg 5 - malevolencia???

iv. pg 4, 5, Pag 6- exclusión/ excluido. Les mots à mettre sont "expulsion/expulsado"

g. Art 3.11 Il parle sur l'évaluation.

i. A partir de la 5ème, les élèves sont évalués par des notes mais sont maintenues les évaluations par compétences. Comment les familles doivent-elles interpréter cette dualité de notation?

ii. En plus, les nouvelles modalités d'évaluation des élèves pour le bac avec la suppression des épreuves communes donnent une importance fondamentale au contrôle continu qui représente désormais 40% de la note finale. Il est demandé à chaque établissement de **mener une réflexion avec les équipes enseignantes pour harmoniser les modalités d'évaluation et finaliser un projet d'évaluation validé par le conseil pédagogique** à l'issue de cette concertation afin de conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents. (Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis dans le cadre de la réforme du lycée <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>)

iii. Serait-il possible d'inclure une note explicative dans le RI sur ces deux sujets car beaucoup ne sont pas

familiarisés avec cette manière d'évaluer ?

2. Efforts de promotion et recrutement d'élèves/familles

a. Nom du Lycée - commentaires?

- i. Changement à "Lycée français *international* Molière" = LFI Molière
- ii. Étendue des efforts marketing? (Déjà visible sur les réseaux sociaux, Google Maps, logo web.)
- iii. Avec quel contenu de communication?

b. Recrutement de nouvelles familles

- i. Soutien de la MLF? Ambassade?
- ii. Prochaines portes ouvertes, en présentiel a priori.
- iii. Disponibilité et appui des parents actuels.
- iv. Réseau de contact pour présenter le Lycée aux clients d'organisations francophiles de Madrid (Institut Français, Alliance Française, La France O Si...)?
- v. Anciens élèves

1. comme nouveaux parents

2. comme ambassadeurs

c. Zone de chalandise : identification du potentiel

- i. voir Excel statistiques préparé par l'APAELM ("francophilie", pouvoir d'achat, etc.)
- ii. suggestions : sud-ouest (Villaviciosa de Odón, peut-être aussi Móstoles et Alcorcón), A6-vers-sierra-central (Torrelodones et Galapagar, peut-être aussi les deux Escorial). La zone hors Villanueva doit être l'objectif n°1 (redynamiser le transport scolaire, tarif des frais de scolarité à 100%).
- iii. où vivent les employés d'Airbus ? (gros employeur, environnement francophile, sites à Getafe, en peu plus au sud à Illescas)
- iv. où vivent les familles actuelles ?

d. L'attractivité va de pair avec le (re-)développement du transport scolaire 3. Premier bilan ou premières

impressions du co-voiturage ?

4. Paiements

- a. Le passage de bi-mensuel à mensuel a-t-il influencé le taux d'impayés ?
- b. Taux de rejet des paiements de droits d'écolage.

5. Politique de frais de scolarité

a. Réduction famille nombreuse: à l'heure actuelle, pour les résidents de Vva, elle est minime et ne commence qu'au 4e enfant (20%). Nous pensons qu'elle devrait être accentuée dès le 3e enfant (20% par exemple) et 30 ou 40% pour le 4e. Certaines familles se posent la question de mettre leur dernier enfant dans le système public espagnol l'année prochaine pour des raisons financières.

b. Par rapport à la réduction des 15% pour résidence à Villanueva, n'est-il pas possible de renégocier avec l'Ayuntamiento certains impôts ou concessions dès lors que le Lycée attire une grande majorité des familles pour s'installer à Villanueva? (Mr Orain nous a dit en réunion bilatérale de secondaire que la réduction des 15% plombe ses finances).

c. Considérant ces deux points, n'est-il pas temps de remettre à plat le système des frais de scolarité?

6. Factures non détaillées

a. Les factures ne sont pas détaillées (sauf à demander personnellement au service comptabilité); pas de distinction entre frais de scolarité et autres postes, ni parmi les différentes modalités de périscolaire.

b. Absence des périscolaires 2021-2022 du site web du Lycée (activités et prix).

7. Caisse de solidarité

a. Quel est le montant obtenu cette année ?

b. Vu que beaucoup de parents méconnaissent son existence et son fonctionnement, nous pensons souhaitable que son but et mécanisme soient d'une part expliqués via communication et d'autre part détaillés dans la partie "valeurs, règlements et instances" du site web, rappelant la charte de sa création, élaborée et signée par la direction, les enseignements et les parents

8. EBEP

a. Nous aimerions savoir si l'école a informé ou va informer les familles qui ont des élèves à besoins particuliers qu'elles peuvent demander une AESH?

b. D'autre part, l'école peut-elle demander un nombre "x" d'AESH en fonction du nombre d'élèves à besoins particuliers?

c. Quel est le statut de notre école par rapport à Qualinclus?

d. Audit d'inclusion demandé par l'Observatoire EBEP à toutes les écoles : quand les familles seront-elles informées à ce sujet?

9. Absences de professeurs - Chaque année, tant en primaire qu'en secondaire, des enseignants sont absents pour raisons médicales. Sachant combien il peut être difficile de trouver des remplaçants pour des périodes courtes et indéterminées, la continuité préoccupe les parents.

a. Dans le cas des absences d'enseignants de primaire, les familles ont l'impression que les élèves ne progressent pas parce qu'ils reviennent sans devoirs à faire à la maison. Nous savons que le système éducatif français n'a pas pour méthode de donner des devoirs à la maison, mais les révisions ou l'apprentissage de listes de mots sont ignorés par les remplaçants.

i. Quelle réponse l'école peut-elle donner au-delà du fait que nous comprenons que chaque enseignant a sa propre méthodologie, mais en ce qui concerne le remplaçant?

ii. quelles directives et règles sont données pour donner une continuité à l'enseignement et aux devoirs pour les élèves et ainsi assurer aux familles que rien ne change ?

b. Dans le cas des absences d'enseignants du secondaire, les familles demandent que l'établissement dispose d'un projet ou d'un enseignant qui puisse couvrir ces périodes afin que les élèves puissent continuer à apprendre dans l'intervalle.

i. Quelles mesures allez-vous prendre à cet égard pour les futurs cas d'absences indéterminées ?

ii. Ces absences entraînent une perte de temps libre et les familles apprécieraient que la Vie Scolaire veille à ce que les enfants utilisent ce temps pour étudier et non pour rester oisifs dans la cour de récréation ou à la permanence.

10. Semestrialisation (classes de 1re et Tle)

a. La semestrialisation fut imposée l'année dernière sans présentation ni accord préalable au Conseil d'Établissement.

b. Au vu de ses bénéfices et points sombres, et apprenant que le Lycée français de Valence après trois ans de semestrialisation revient cette année à une évaluation trimestrielle, nous aimerions savoir quel bilan en fait le Lycée ? (Points positifs et négatifs, améliorations.)

11. Langues - Depuis des années, l'école fait d'énormes efforts pour faire du slogan "2 cultures, 3 langues" une réalité. L'immersion dans la langue de Shakespeare en maternelle est très agréable et adaptée, mais les familles estiment qu'il n'y a pas d'évolution pédagogique dans l'enseignement de cette langue. Contrairement au français et à l'espagnol, les élèves d'élémentaire n'ont pas besoin de faire de devoirs en dehors de la classe, alors qu'en GS on

leur demande de faire un devoir de 5 minutes chaque semaine, et à partir du collège l'anglais est à nouveau travaillé à la maison.

a. Quelles sont les raisons pour lesquelles les familles d'élémentaire ont le sentiment que l'anglais n'est pas pertinent et que le potentiel des élèves n'est pas utilisé pour progresser davantage et qu'ils arrivent au collège avec un niveau à l'écrit qui correspond à leur niveau à l'oral et à la compréhension ? C'est la seule matière qui n'est pas étudiée/révisée à la maison et les parents ne reçoivent aucune explication sur la méthodologie d'enseignement choisie par l'enseignant.